



Recours contre une saisie attribution avec compte bloqué

Fiche pratique publié le **08/03/2025**, vu **179 fois**, Auteur : [NICOLAS Avocat](#)

Comment contestez efficacement une saisie-attribution avec compte bloqué : recours, étapes, et solutions pour récupérer vos fonds.

Lorsqu'une **saisie-attribution** est pratiquée sur un compte bancaire, celui-ci peut être **bloqué**, empêchant son titulaire d'accéder à ses fonds. Ainsi, cette situation peut être préoccupante, notamment lorsqu'elle résulte d'une erreur ou d'un abus. Heureusement, il existe cependant des **recours contre une saisie attribution avec compte bloqué** permettant de contester la mesure et, dans certains cas, d'obtenir la restitution des sommes saisies.

1. Comprendre la saisie-attribution et ses conséquences

La **saisie-attribution** est une procédure permettant à un créancier muni d'un titre exécutoire de récupérer les sommes qui lui sont dues directement sur le compte bancaire du débiteur. Par conséquent, dès sa notification par un **huissier de justice**, la banque bloque immédiatement les fonds disponibles, empêchant ainsi toute opération bancaire.

Conséquences immédiates :

- **Blocage** immédiat du compte pour le montant de la dette,
- **Impossibilité de disposer librement des fonds**,
- **Frais** bancaires: la banque peut facturer des frais bancaires.

2. Quels sont les recours contre une saisie attribution avec compte bloqué ?

Il est possible de contester une **saisie-attribution sur compte bancaire** si celle-ci est injustifiée, erronée ou si elle vous cause un **préjudice financier excessif**.

a) Vérifier la validité de la saisie

Avant toute chose, il convient néanmoins de **vérifier les éléments suivants** :

- Le créancier dispose-t-il bien d'un **titre exécutoire** ?
- Le montant réclamé est-il exact ?
- Votre compte contenait-il des **sommes insaisissables** (ex : RSA, allocations sociales, salaire partiellement protégé) ?

Si l'un de ces points soulève une **irrégularité**, vous pouvez ainsi engager un **recours contre une saisie bancaire**

b) Saisir le juge de l'exécution (JEX)

Le **juge de l'exécution (JEX)** est compétent pour trancher les litiges liés aux **saisies-attributions**.

- **Délais à respecter** : Vous avez **un mois** après la notification de la saisie pour contester.
- **Procédure** : La demande doit être déposée au **tribunal judiciaire** compétent.
- **Motifs de contestation** :
 - Erreur sur le montant ou sur la dette,
 - Saisie portant sur des sommes insaisissables,
 - Vice de procédure.

Le juge peut ordonner la **mainlevée totale ou partielle** de la saisie et le **déblocage du compte bancaire**.

c) Négocier avec le créancier

Parfois, il est possible d'éviter une **procédure judiciaire** en négociant directement avec le créancier. ainsi, il est possible de proposer au créancier un **échancier de paiement** pour éviter le maintien du **blocage du compte suite à une saisie-attribution**.

3. Comment contester un blocage de saisie-attribution ?

Étapes essentielles :

1. **Contactez votre banque** : Demandez la nature des fonds bloqués et vérifiez si des sommes insaisissables sont incluses.
2. **Adresser une contestation écrite au juge de l'exécution** : Expliquez pourquoi, il doit y avoir une levée de la saisie.
3. **Fournir des preuves** : Relevés bancaires, justificatifs de revenus insaisissables, erreurs de procédure.
4. **Solliciter un [avocat](#) spécialiste** : Un **avocat en contentieux des affaires** ou en **droit des saisies** peut renforcer votre dossier et augmenter vos chances de succès.

4. Cas pratiques : erreurs courantes et solutions

Cas 1 : Saisie sur un compte contenant des allocations sociales

Solution : Fournir au JEX les justificatifs prouvant que les fonds sont insaisissables. Le juge peut lever la saisie.

Cas 2 : Saisie pratiquée sans notification préalable

Solution : Argumenter un **vice de procédure** et demander l'annulation de la saisie.

Cas 3 : Compte bloqué après règlement de la dette

Solution : Demander immédiatement à la banque et au créancier de procéder à la **mainlevée**.

5. Conclusion : Agir vite pour protéger ses droits

Face à une **saisie-attribution sur compte bancaire**, le **temps joue contre vous**. Il est impératif d'agir rapidement en **contestant la saisie** si elle est irrégulière et en saisissant le **juge de l'exécution** si nécessaire. Un accompagnement juridique peut être déterminant pour obtenir la levée du **blocage de votre compte bancaire**.

Besoin d'aide pour contester une saisie-attribution ? [Contactez-nous](#) dès maintenant pour un **recours efficace et adapté à votre situation**.